

Finance durable, les banques françaises leaders

Finance durable, les banques françaises leaders

2

**FINANCEMENT DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE**

4

DES OBJECTIFS PRÉCIS DE DÉCARBONATION

6

**DÉCARBONATION DES PORTEFEUILLES
DE CRÉDIT**

8

**ACTIONS POUR LA PROTECTION
DE LA BIODIVERSITÉ**

10

**L'OFFRE BANCAIRE POUR LE FINANCEMENT
DE LA TRANSITION**

12

**SOUTIEN DE LA TRANSITION
AU-DELÀ DU CLIMAT**

14

**LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE
DANS LES ENTREPRISES BANCAIRES**

16

**DES RÈGLES RENFORCÉES SUR
LA FINANCE DURABLE**

préambule

Face à l'urgence écologique, les banques françaises sont largement mobilisées pour répondre aux enjeux de la transition environnementale. Elles continuent de financer massivement les projets de transition de tous leurs clients, avec le déploiement de solutions bancaires adaptées. Elles comptent parmi les leaders mondiaux du financement des énergies renouvelables et de l'arrangement d'obligations vertes.

Éco-responsables et engagées aux niveaux national et mondial, les banques mettent en œuvre leurs objectifs de décarbonation de leurs portefeuilles de crédit et accompagnent leurs clients sur des enjeux de plus en plus larges (adaptation au changement climatique, nature, eau, économie circulaire).

Les banques françaises poursuivent leur désengagement du secteur des énergies les plus carbonées dont le poids dans les bilans bancaires se situe désormais à des niveaux très faibles.

La transition écologique est également intégrée dans les différents métiers, fonctions et processus des banques avec un constant approfondissement. Les exigences de transparence renforcées au niveau européen contribuent par ailleurs à la transition des entreprises et des banques vers une Europe neutre en carbone d'ici à 2050.

La dynamique est fermement enclenchée et la stratégie des banques françaises demeure inchangée : elles poursuivront leurs efforts pour accompagner durablement l'économie et leurs clients dans la nécessaire décarbonation de leurs activités.

Maya Atig

Directrice générale de la FBF

Financement de la transition écologique



4

banques françaises dans le top 10 mondial des prêts verts

4

banques françaises dans le top 10 mondial des prêts liés à la durabilité

Source : Dealogic, 2025

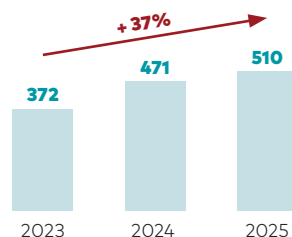
Maintien des objectifs de transition

Dans un contexte international complexe et incertain, les banques françaises gardent le cap dans la durée et continuent à financer la transition écologique dans tous les secteurs de l'économie.

- **Les encours de crédits verts et durables augmentent de 37% en deux ans**, passant de 372 Mds€ à 510 Mds€ en 2025.
- **Les banques déploient des solutions financières** pour accompagner la transition et l'adaptation de leurs clients dans tous les secteurs de l'économie : énergie, industrie, transport (véhicules propres, projets d'infrastructures bas-carbone), immobilier (résidentiel, commercial, bâtiments publics).
- **Les banques françaises orientent de moins en moins leurs financements vers les énergies fossiles et de plus en plus vers les énergies bas-carbone** : pour 1€ de financement de la production d'énergies fossiles, 3,4€ financent les énergies renouvelables et 17€ des crédits verts et durables.

Encours des crédits verts et durables au bilan des banques françaises en Mds€

Source : FBF



N.B. : sauf mention contraire, les données FBF publiées dans ce document proviennent des 6 plus grandes banques françaises.

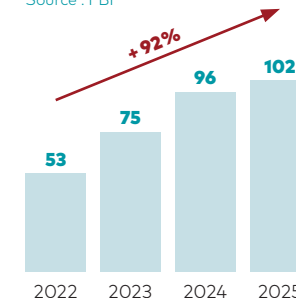
Leaders mondiaux du financement des énergies renouvelables (EnR)...

Les banques françaises financent toujours plus massivement les projets d'énergie renouvelable.

- Les encours de financement des projets d'EnR atteignent 102 Mds€ en 2025, **soit +92% sur trois ans**.
- En parallèle, les expositions à la production d'hydrocarbures **diminuent de 17% en 2025** (soit un encours de 30 Mds€ ie 0,28% du total de leur bilan).
- Quatre banques françaises sont **parmi les 10 premiers acteurs mondiaux** du marché des financements de projets d'EnR, creusant l'écart avec leurs homologues outre-Atlantique. (Source : IJ Global, 2025)

Encours des financements de projets EnR en Mds€

Source : FBF



4

banques françaises dans le top 10 mondial des financements de projets d'énergies renouvelables

Source : IJ Global, 2025

... et de l'arrangement d'obligations vertes

Les banques françaises accompagnent la transition de leurs clients via la structuration et la distribution d'émissions obligataires vertes et durables.

- **103 Mds€ d'obligations vertes et durables** sont structurés pour le compte des clients en 2025.
- **4 banques françaises** figurent dans le top 12 mondial des émissions obligataires vertes et durables. (Source : Dealogic, 2025)

Des objectifs précis de décarbonation



La FBF est membre de l'Institut de la finance durable (IFD) qui coordonne l'action de la Place financière de Paris en matière de finance durable.

Décarbonation des portefeuilles de crédit

Les banques françaises se mobilisent pour que les cibles de décarbonation soient ambitieuses et les résultats transparents.

- Les banques œuvrent activement à :
 - > **aligner les émissions de gaz à effet de serre (GES) induites par leurs activités de crédit** sur les secteurs les plus émetteurs avec une trajectoire compatible avec l'Accord de Paris de 2015;
 - > publier des **trajectoires cibles de décarbonation** et mettre en œuvre des plans d'action associés pour les secteurs les plus émissifs;
 - > **diffuser annuellement leur empreinte carbone** par secteur, leurs progrès et les plans d'action associés.
- Depuis 2024, elles mettent **pleinement en œuvre ces trajectoires** et suivent les efforts de décarbonation de leurs portefeuilles de crédit.

Transparence des données climat

Les banques françaises rendent publiques les informations sur le respect de leurs objectifs en faveur du climat.

- **L'ACPR et l'AMF évaluent** chaque année les objectifs climatiques des acteurs de la place financière de Paris.
- Les banques publient des informations sur les risques climatiques de leurs portefeuilles en application des **règles prudentielles** (Pilier 3 ESG). Depuis 2025, les plans de transition des banques sont inclus dans les rapports de durabilité conformément à la **directive CSRD** (cf. page 16).

Soutien de la transition énergétique dans le monde

Les banques françaises accompagnent de nombreux territoires dans le développement de leurs infrastructures énergétiques bas-carbone...

- **De grands projets en France et à l'international** : éolien maritime (régions Pays de la Loire et Normandie, Japon), éolien offshore et nucléaire EPR (Royaume-Uni), éolien terrestre et photovoltaïque (Inde)...
- **Énergie locale** : portefeuille de projets photovoltaïques (France), centrale biomasse (Guyane), projets agrivoltaïques (Italie), projets de solaire résidentiel (États-Unis), éclairages solaires de rue (Sénégal)...
- **Projets innovants** : projet pilote d'éolien flottant en Méditerranée (région Occitanie)...



Financement mixte public/privé : les banques françaises sont partenaires de la BEI pour stimuler les investissements dans l'industrie éolienne.

... et participent au financement de l'ensemble de la chaîne de valeur des énergies bas-carbone.

- **Efficacité énergétique** : partenariat avec des acteurs spécialisés pour accompagner les clients particuliers dans la rénovation énergétique de leur logement...
- **Réseaux électriques** : première émission obligatoire verte européenne pour intégrer les énergies renouvelables aux réseaux (Eurogrid)...
- **Batteries pour le stockage d'électricité renouvelable** : construction d'un projet innovant de lithium et d'énergie renouvelable (Allemagne), portefeuille de batteries (Amérique Latine), construction d'une gigafactory de batteries bas-carbone (France)...

Les objectifs des banques françaises ont été élaborés en suivant les bonnes pratiques de place, notamment dans le cadre de la directive CSRD depuis 2025.

Décarbonation des portefeuilles de crédit

Objectifs précis de décarbonation par secteur

Les banques françaises se sont fixé des objectifs précis de décarbonation de leurs portefeuilles de crédit par secteur.

- Leurs cibles pour le **secteur des énergies fossiles** sont parmi les plus ambitieuses au monde (cf. page 7).
- Pour le **secteur de la production d'électricité** :
 - > l'intensité d'émission de gaz à effet de serre (GES) liée à leurs portefeuilles de crédit s'élève en 2025 à seulement 121 gCO₂/KWh, contre 434 gCO₂/KWh au niveau mondial et 172 gCO₂/KWh dans l'UE (source : AIE);
 - > la part de source non-fossile (énergie renouvelable et nucléaire) dans le financement à la production d'électricité s'élève à 86%*.
- Pour la plupart des secteurs considérés (pétrole et gaz, charbon thermique, production d'électricité, construction automobile...), les banques se sont fixé **des cibles en intensité d'émissions GES** rapportées à des indicateurs physiques de production en s'appuyant sur la science.

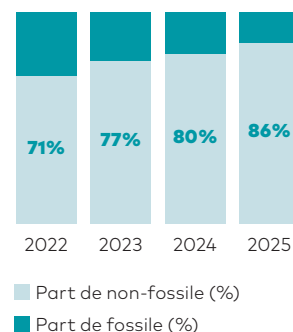
*Chiffre calculé pour 5 des 6 plus grandes banques françaises.

Aucune banque française ne figure dans le top 20 du marché mondial 2025 des financements au secteur des énergies fossiles (prêts et structuration d'émissions obligataires).

Source : IJ Global, 2025

Financement de la production électrique

Source : FBF



Exposition résiduelle au charbon thermique

Les banques françaises ont été pionnières pour exclure les énergies les plus émissives en gaz à effet de serre, en commençant par le charbon.

- En 2019, elles se sont engagées **collectivement à sortir totalement du charbon thermique** d'ici 2030 (pour les activités dans les pays de l'OCDE) et 2040 (pour le reste du monde), un engagement unique au monde.
- L'exposition des banques au secteur du charbon thermique est résiduelle : 1 Md€, **soit 0,01% du total de leurs bilans** (et 0,02 % des financements), alors même que le charbon thermique représente encore 27% de l'énergie consommée dans le monde et 44% de la production d'électricité et de chaleur mondiale, et que sa production a augmenté de 1% en un an. (source : AIE, données 2024)



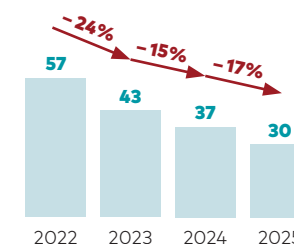
0,01%

Poids du charbon thermique dans le total de bilan des banques françaises

Source : FBF, données 2025

Expositions à la production d'hydrocarbures au bilan en Mds €

Source : FBF



Faible poids des hydrocarbures dans les bilans bancaires

Les banques françaises continuent de réduire leur exposition au secteur de la production d'hydrocarbures.

- Le poids du secteur de la production d'hydrocarbures au bilan des principales banques est de 30 Mds € soit **0,28% du total de leurs bilans** et 0,69% des financements (encours de prêts et créances à la clientèle), alors même que les secteurs du pétrole et du gaz fossiles représentent encore 53% de l'énergie consommée dans le monde, avec une production de +1,5% en un an. (source : AIE, données 2024)
- L'exposition des banques au secteur de la production d'hydrocarbures **a diminué de 17% en 2025.**



0,28%

des bilans bancaires exposés à la production d'hydrocarbures

Source : FBF, données 2025

Actions pour la protection de la biodiversité



D'après le rapport 2026 de l'IPBES*, **toutes les entreprises dépendent de la biodiversité** et ont un impact sur celle-ci.

Adhésion aux initiatives mondiales

Les principales banques françaises contribuent à différentes initiatives visant à préserver et restaurer la biodiversité et les ressources naturelles.

- Des objectifs précis sont élaborés par les banques pour lutter contre la dégradation et restaurer le capital naturel dans le cadre de l'initiative **Act4Nature International**.
- Les banques ont adopté les **Principes de l'Équateur** qui impliquent la prise en compte de critères ESG, dont la biodiversité, dans les financements de projets.
- D'autres travaux internationaux visent à développer des **cadres méthodologiques liés à la biodiversité** : IPBES, TNFD, IAPB*, etc.

Protection des océans

Les banques françaises s'investissent dans des actions de préservation et de protection des océans notamment :

- intégration de critères environnementaux dans les politiques de **financement des secteurs à fort impact sur les océans**;
- signature des **Principes de Poséidon** et contribution au financement de la **décarbonation de la flotte et du transport maritimes**;
- participation à des actions de sensibilisation (réduction du plastique, nettoyage des littoraux...), financement de projets de protection de la biodiversité côtière et marine...

*IPBES (Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services), TNFD (Taskforce on Nature-related Financial Disclosures), IAPB (International Advisory Panel on Biodiversity Credits)

Réduction de l'empreinte des activités humaines

Les banques se mobilisent pour accompagner leurs clients dans la réduction de l'impact de leurs activités sur la biodiversité :

- en finançant des projets de **restauration et de préservation d'espaces naturels** des entreprises et collectivités territoriales;
- en intégrant dans l'**analyse du risque de crédit** les impacts de certains projets sur la biodiversité et les écosystèmes naturels;
- en prenant en compte les **impacts biodiversité** des projets d'infrastructures financés conformément aux Principes de l'Équateur;
- en restreignant les financements de projets sur des **sites riches en biodiversité**, notamment les sites classés par l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature) et le patrimoine mondial de l'UNESCO, ou inscrits sur la liste établie par la convention de Ramsar sur les zones humides.



73 %

des populations de vertébrés ont disparu en 50 ans

Source : WWF, 2024

Des produits et services fondés sur la nature

Les banques développent des solutions de financement innovantes respectueuses des écosystèmes naturels.

- Des produits intègrent des **objectifs spécifiques de biodiversité** : *green bonds, sustainability-linked loans...*
- Des solutions d'investissement sont **dédiées au capital naturel**.
- Des financements publics / privés favorisent l'**agro-écologie et l'agroforesterie** dans les pays émergents.

Les banques françaises se réfèrent au Cadre mondial de Kunming-Montréal pour intégrer progressivement les sujets liés à la nature et à la biodiversité dans leurs processus de gestion des risques.

L'offre bancaire pour le financement de la transition



245 Mds €

c'est l'encours de prêts pour la transition énergétique du parc immobilier des particuliers : un montant 8 fois supérieur à la part d'épargne réglementée que les banques doivent allouer à la transition (28,7 Mds€)

Source : Banque de France, 2024



À consulter sur lesclesdelabanque.com

Guides « Climat » sur les solutions de financement et les aides financières

Des produits pour la transition des entreprises et des collectivités

Les banques proposent des solutions concurrentielles de financement des entreprises pour encourager leur transition écologique. Le déploiement de ces offres s'intègre dans la stratégie durable de chaque réseau bancaire.

- **Les offres des banques** sont généralement structurées autour :
 - > **d'outils de diagnostic** qui peuvent reposer sur un questionnaire RSE global visant à identifier et cibler les besoins des entreprises, et sur un bilan carbone;
 - > **de prêts verts** dédiés au financement des projets de transition écologique;
 - > **d'offres de «leasing vert»** destinées à financer des projets d'énergie renouvelable;
 - > **de crédits à impact** liés à des objectifs de durabilité (*sustainability linked-loans*) dont le taux varie en fonction de la performance extra-financière de l'entreprise;
 - > **de placements à impact positif** (*green bond, social bond*) ou labellisés ISR accessibles aux PME.
- Les banques soutiennent financièrement **les collectivités territoriales** pour les projets de modernisation des infrastructures essentielles : transports publics bas-carbone et pistes cyclables, rénovation énergétique des bâtiments administratifs locaux, etc.

La Banque de France déploie, en lien avec les nombreux professionnels concernés, un indicateur climat des entreprises basé sur leur prise en compte des enjeux liés au changement climatique.

Des prêts pour les projets verts des particuliers

Tous les prêts bancaires peuvent par nature financer les projets de transition des ménages.

- L'offre de **prêts bancaires classiques** est la base des solutions pour financer, de manière responsable, les projets de rénovation énergétique des logements ou l'achat d'équipements verts par les ménages.
- Au-delà des prêts classiques, les banques proposent une gamme de **prêts «verts» spécifiques**, développés par chaque réseau : économie d'énergie, rénovation, mobilité verte...
- Elles distribuent aussi les **prêts réglementés** dédiés aux travaux d'amélioration ou de rénovation énergétique des logements : éco-prêt à taux zéro (éco-PTZ), le prêt épargne logement (accordé si le client a constitué une épargne sur un PEL), le prêt sur ressources adossé à la collecte du LDDS (Livret de développement durable et solidaire), le prêt Avance Rénovation (PAR) destiné aux ménages modestes.

L'épargne financière au service de la transition

Les banques proposent des produits d'épargne financière et d'investissement «verts» pour inciter les épargnants à contribuer au financement de la transition écologique.

- Des labels publics (ISR, Greenfin) permettent d'identifier **les produits d'investissement socialement responsable**, en excluant notamment les fonds qui investissent dans des entreprises exploitant des énergies fossiles.
- Les labels ISR et Greenfin ont été actualisés en 2024 et 2025 **pour répondre aux attentes plus fortes des investisseurs en matière de finance durable** et se conformer aux exigences du cadre européen.



À consulter sur fbf.fr

Étude IFOP sur le financement des travaux de rénovation énergétique (publication FBF/ASF, novembre 2025)

Depuis août 2022, les conseillers financiers doivent recueillir les préférences de durabilité de leurs clients avant de leur proposer tout placement financier (en application des directives Marché d'instruments financiers - MIF2 et Distribution d'assurance - IDD).

Soutien de la transition au-delà du climat



41 Mds€

c'est l'encours de prêts en faveur de l'économie sociale et solidaire (ESS) au sein de l'épargne réglementée

Source : Banque de France, 2024

Des enjeux environnementaux plus larges

Au-delà de l'atténuation du changement climatique, les banques françaises accompagnent les clients sur des enjeux de transition de plus en plus vastes.

• Adaptation au changement climatique

- > Les banques accompagnent des projets d'émissions obligataires dédiées (*Paris Climate Bond, Resilience Bond* à Tokyo...).
- > Elles soutiennent au niveau local des projets pilotes sectoriels (évolution du tourisme en montagne, réutilisation des eaux usées...).
- > Elles créent des outils d'évaluation des stratégies d'adaptation des clients pour mieux les accompagner dans leur démarche de résilience, et financent des programmes de résilience liée à l'eau (renovation d'aqueduc...).

• Économie sociale et solidaire (ESS)

- > En 2024, au sein de l'épargne réglementée (livret A, livret LDDS...), les encours de prêts en faveur de l'ESS s'élevaient à 41 Mds€. (source : Banque de France)
- > Des chargés d'affaires dédiés, experts des spécificités des acteurs de l'ESS, accompagnent les acteurs de ce secteur.

Les banques accompagnent les émissions d'obligations vertes comme le « Paris Climate Bond » soit 85 M€ dédiés à divers projets d'adaptation au changement climatique dans la capitale française.

Une banque est partenaire de l'initiative IREN Agri qui vise à accélérer la transition agricole et l'inclusion financière tout au long des filières de produits agricoles en Afrique.

• Économie circulaire

- > 5 des 6 plus grandes banques françaises participent à la 2^e année de la Coalition « Finance circulaire » de Circul'R qui réunit des entreprises de différents secteurs pour déployer des projets circulaires.
- > Les banques soutiennent des contrats à impact (création d'une filière de réemploi de matériel médical avec l'ADEME...).

• Transition de l'agriculture tout au long de la chaîne de valeur

- > Les banques financent des entreprises en s'appuyant notamment sur des objectifs de contribution à l'agriculture régénératrice avec les partenaires agricoles (*sustainability-linked loans*).
- > Elles créent de nouveaux outils et de nouvelles offres dédiés aux pratiques agri-environnementales et durables.

• Marchés de crédits carbone et/ou nature à haute intégrité

- > Les banques émettent des obligations à impact social (*outcome bonds*) pour financer des projets de conservation centrés sur les communautés locales via les marchés carbone (Amazonie...).
- > Elles financent des projets de restauration durable pour transformer des terres agricoles improductives ou dégradées en forêts, qui généreront des crédits carbone de haute qualité.



En 2026, plusieurs grandes banques françaises participent à la 2^e année de la Coalition « Finance circulaire » de Circul'R afin de contribuer à créer des conditions favorables à l'économie circulaire.

La transition écologique dans les entreprises bancaires



500 000

salariés de banques françaises formés aux enjeux de la RSE à travers le monde à fin 2025

Source : FBF

Une profonde transformation

En tant qu'entreprises, les banques françaises poursuivent l'intégration de la transition écologique dans leurs différents métiers, fonctions et processus.

- **Gestion des risques ESG**
 - > Les banques intègrent les facteurs de risques ESG dans l'évaluation générale de leurs risques, et appliquent notamment les lignes directrices de l'ABE (Autorité bancaire européenne).
 - > Elles structurent des Plans de transition prudentiels (PTP) afin de renforcer leur résilience face aux risques climat et nature.
- **Formation des salariés et gouvernance**
 - > Les banques forment et sensibilisent une part croissante de leurs salariés aux sujets ESG.
 - > En cas de rémunération variable de leurs dirigeants, elles y incluent des critères ESG, et ce depuis plusieurs années.

La Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) permet aux banques d'accompagner leurs clients dans l'intégration des risques environnementaux et sociétaux auxquels ils sont de plus en plus exposés.



Les nouvelles compétences RSE : quels enjeux pour le secteur bancaire ?

Cette étude de l'Observatoire des métiers de la banque, publiée en décembre 2025, présente les enjeux RSE auxquels les établissements sont confrontés, mesure l'exposition des métiers et dresse une cartographie des compétences mobilisées. Elle met également en lumière les pratiques de formation existantes et les besoins encore peu couverts.

À consulter sur observatoire-metiers-banque.fr

- **Opérations propres et achats**
 - > Les banques agissent sur leurs impacts directs : réduction de la consommation énergétique liée à leurs locaux et systèmes informatiques, gestion durable des déchets, mise en œuvre de politiques d'achats responsables, etc.
- **Réduction de l'empreinte carbone des collaborateurs**
 - > Les banques favorisent la mobilité douce et décarbonée des salariés.
 - > Elles mettent en place des postes de travail plus efficaces et des sources d'énergie renouvelable, et réduisent la consommation de papier (recyclage, dématérialisation...).

Des règles renforcées sur la finance durable

Un cadre européen pour accélérer la transition

La réglementation de l'UE vise à favoriser la transition de l'économie vers une Europe neutre en carbone à l'horizon 2050. Le cadre réglementaire est renforcé selon plusieurs axes :

- **un langage commun pour déterminer les activités durables**
 - > Le règlement Taxonomie établit un système de classification des activités durables sur le plan environnemental.
- **des exigences de transparence applicables aux entreprises**
 - > Le règlement SFDR (*Sustainable Finance Disclosure Regulation*) impose la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers.
 - > La directive CSRD (*Corporate Sustainability Reporting Directive*) impose aux entreprises de publier des informations sur leurs impacts, risques et opportunités liés aux enjeux de durabilité.
 - > Le reporting dit « pilier 3 » prévu par le règlement CRR (*Capital Requirement Regulation*) impose aux banques la publication d'informations sur leurs expositions aux risques climatiques et ESG.

La directive CRD et le règlement CRR révisés du 31 mai 2024 sur les exigences de fonds propres des banques intègrent davantage les risques ESG dans leurs systèmes de gestion des risques. L'accent est mis sur l'exposition au risque environnemental de transition des établissements de crédit.

Dans le cadre des travaux européens de simplification (directive Omnibus de février 2026), le secteur bancaire français s'est mobilisé pour concentrer le reporting extra-financier sur ce qui est, au vu de l'expérience, réellement pertinent et efficace pour accélérer la transition environnementale.

- **la mise à dispositions de données ESG**
 - > La législation ESAP (*European Single Access Point*) prévoit la mise en place d'une plateforme d'ici 2027 centralisant l'ensemble des données financières et extra-financières des entreprises.
 - > Le règlement sur les notations ESG vise à accroître la transparence des méthodologies des fournisseurs de notations ESG et prévenir les conflits d'intérêt.
- **des outils pour la conception de produits durables**
 - > Le règlement Benchmark introduit des indices de référence « bas carbone » et renforce les exigences de transparence des indices de référence en matière de durabilité.
 - > Le règlement sur le label EuGB (*European Green Bond*) encadre l'utilisation, par les émetteurs, de l'appellation « obligation verte européenne ».
- **des règles de conformité et conseil**
 - > La directive CS3D (*Corporate Sustainability Due Diligence Directive*) instaure un devoir de vigilance pour de nombreuses entreprises, par rapport à leurs activités et celles de leurs filiales, afin de recenser et limiter leurs impacts sociaux et environnementaux négatifs.
 - > Les textes d'application de la directive MIF2 (marchés d'instruments financiers) impose la prise en compte des critères de durabilité dans la gouvernance des produits, et dans le conseil en investissement auprès de la clientèle.



18, rue La Fayette — 75440 Paris Cedex 09
Tél. : 01 48 00 52 52 — fbf.fr



Juillet 2026 — Directrice de la publication : Maya Atig

